

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON**Séance du 30 mars 2021**

Date de convocation : 25 mars 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Procurations : 2 Votants : 19

L'an deux mille vingt et un, le 30 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Isarce, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDE CERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGANC, Corinne PANATIEREXCUSÉES : Marie-Joëlle DEBATY, Francine BOURDAPROCURATIONS : Marie-Joëlle DEBATY à Olivier CHARRET, Francine BOURDA à Antoine CUYAUBERESecrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI**DÉLIBÉRATION N°2021-17 : VOTE DU BUDGET COMMUNE 2021**

Par délibération du 11 janvier 2021, M. le Maire a été autorisé à effectuer des dépenses avant le vote du budget. Il s'avère nécessaire de modifier les prévisions au budget primitif de l'exercice comme suit :

Articles Programmes	Délibération du 11 janvier 2021	Budget 2021
Art 2315 Progr Voirie 2021	50 000.00 €	80 000.00 €
Art 2313 Progr 220 Travaux Bâtiments communaux	100 000,00 €	17 450.86 €
Art 2313 Prog 293 Aménagement Terrain	30 000,00 €	30 259.00 €
Art 2135 Progr 222 Mairie	5 000,00 €	5 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

ADOpte Les modifications des prévisions**VOTE** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2021 :**Investissement :**

Dépenses : 969 371.86€
 106 741.00 € (restes à réaliser)
1 076 112.86 €

Recettes : 1 140 037.99 €
 26 643.00 € (restes à réaliser)
1 076 112.86 €

Fonctionnement :

Dépenses : 1 436 551.37 €
 Recettes : 1 436 551.37 €

VOTE

POUR	16
CONTRE	3
ABSTENTIONS	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

